

ville de  
SaintJean  
d'Angély



**CANICULE, FORTES CHALEURS**

PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ ET AIDEZ VOS PROCHES

**INSCRIPTION  
REGISTRE  
CANICULE**





## **PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ ! ... ET AIDEZ LES PERSONNES FRAGILES QUI VOUS ENTOURENT**

**RELAYEZ CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS ! et pensez à le signaler**

### **POUR QUI ?**

- Personnes âgées de 65 ans et plus, isolées, résidant à leur domicile
- Personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Personnes adultes handicapées

### **QUI FAIT LA DEMANDE ?**

- La personne concernée
- Son représentant légal
- Un tiers : parent, voisin, médecin traitant, services sociaux...(une confirmation sera demandée à la personne concernée)

### **COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?**

Compléter le formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif.  
Le formulaire est disponible à l'accueil du CIAS ou à la mairie au service CAPSS. Il est téléchargeable sur le site de la ville.

Vous recevrez ensuite une confirmation de votre inscription à votre domicile.

### **QUELLES MESURES SERONT PRISES ?**

En cas de fortes chaleurs, une veille sera organisée, afin de s'assurer de votre bien-être et de votre sécurité.

Service Cap séniors et solidarité - 1 place de l'Hotel de ville - 05 46 59 56 69  
CIAS - 3 rue de Dampierre - 05 46 59 18 33